DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal : le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 27/12/2013

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Délibération n° D-2013-560

Convention d'objectifs du Camji - Avenant n°8

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents:

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés:

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 décembre 2013

Délibération n° D-2013-560

Direction Animation de la Cité

Convention d'objectifs du Camji - Avenant n°8

Monsieur Nicolas MARJAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle et notamment la priorité accordée aux musiques actuelles, a signé en 2011 une convention d'objectifs avec l'Etat – Ministère de la Culture et de la Communication, la Région Poitou-Charentes et l'association Le Camji, pour conforter cette dernière, favoriser son ancrage sur le territoire et soutenir son projet artistique et culturel 2011 – 2012 – 2013, ainsi que ses projets de développement, au titre desquels Le Camji est identifié aux Scènes de Musiques Actuelles.

Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2013 et son renouvellement est en cours. Afin de laisser le temps nécessaire au déroulement de la phase étude/évaluation, il vous est proposé de prolonger ladite convention pour une durée de 3 mois à compter du 1^{er} janvier 2014.

En outre, afin de ne pas pénaliser l'association dans son fonctionnement et dans l'attente de la conclusion définitive de la convention 2014-2016, il est également proposé de verser un acompte de 122 510 € qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2014.

Les crédits nécessaires seront ouverts au budget de l'année 2014.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°8 à la convention d'objectifs signée avec le Camji ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à verser au Camji un acompte de 122 510 € au titre de la subvention 2014, conformément aux dispositions financières prévues dans ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 40
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 5

Madame le Maire de Niort Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD